



Feuille de Route 2024-2025 - LA SANTE MENTALE



Objectifs Généraux à 10 ans	1. Prévenir les troubles mentaux et les conduites suicidaires
	2. Dépister, diagnostiquer et prendre en charge précocement les troubles mentaux
	3. Garantir la continuité des soins, la qualité des accompagnements et l'inclusion sociale des patients
	4. Renforcer la connaissance et la recherche et évaluer l'impact des politiques de santé mentale

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Point de situation/Etat d'avancement	Programmation Actions 2024	Programmation Actions 2025	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires Presentia
1. Lutter contre la stigmatisation et prévenir l'apparition des troubles psychiques	Sensibiliser le grand public à la santé mentale : ciné-débats, semaine d'information en santé mentale, témoignages vidéos...		-Mobilisation de l'ensemble des acteurs (services de psychiatrie, ESMS, GEM, Baise Psy, Communes) pour déployer des actions dans le cadre des semaines d'information en santé mentale 2024 (du 7 au 20 octobre 2024)	A reconduire	A reconduire	A reconduire	A reconduire	ARS	
	Communiquer sur l'offre de santé mentale afin de la rendre lisible et accessible à la population		-Construction d'un partenariat entre masante.re et les acteurs de la Communauté Territoriale de Santé Mentale pour communiquer sur l'offre de santé mentale	-Construction d'un annuaire de l'offre de santé mentale				CTSM	
	Soutenir les programmes de développement des compétences psycho-sociales des enfants et des parents	Plusieurs programmes validés déjà en déploiement (GBG, Unplugged, Primavera, PRODAS, PANJO ...). Pilotage par comité ARS/Rectorat Lancement d'un Appel à projet en décembre 2023 pour le Service d'Accompagnement à la Périnatalité et Parentalité des Personnes vivant avec un Handicap (SAPPH)	-Poursuite du déploiement des programmes de développement des compétences psycho-sociales (CPS) en lien avec le Rectorat pour les enfants. -Mise en place du projet de Service d'Accompagnement à la Périnatalité et Parentalité des Personnes vivant avec un Handicap (SAPPH) à destination des parents et futurs parents en situation de handicap. Portage APAJH.	-Poursuite du déploiement des programmes de développement des CPS en lien avec le Rectorat				ARS/ Rectorat	APAJH
	Développer la prévention des risques psycho-sociaux dans le milieu professionnel		-Articulation avec le PRST et la prévention des risques psycho-sociaux -Déploiement des formations de premiers secours en santé mentale	-Déploiement des formations de premiers secours en santé mentale				ARS	DEETS
2. Renforcer les capacités de repérage, d'orientation et de prise en charge précoce	Déployer les formations permettant d'améliorer le repérage et le dépistage des troubles psychiques : formations premiers secours en santé mentale, formations en prévention du suicide et réseaux Sentinelles		-Poursuite des formations premiers secours en santé mentale et/ou de réseaux Sentinelles	-Poursuite des formations premiers secours en santé mentale et/ou de réseaux Sentinelles				ES, ESMS	
	Poursuivre la réorganisation des CMP et des CMPEA pour garantir une première prise en charge dans des délais réduits		-Poursuite du renforcement des CMP et CMPEA afin de diminuer les délais d'attente avant prise en charge	-Poursuite du renforcement des CMP et CMPEA afin de diminuer les délais d'attente avant prise en charge				ARS	
	Organiser la coopération entre les CMP et CMPEA et les professionnels de ville (médecins généralistes, psychiatres, psychologues)		-A construire dans le cadre du déploiement du volet santé mentale du service d'accès aux soins					ARS	
	Clarifier l'articulation des missions des Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMPs), Centre Medico-Psychologique Enfants Adolescents (CMPEA), Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP), Plateforme de Coordination et Orientation (PCO) pour faciliter l'orientation des patients et la complémentarité de l'offre de soins								
3. Organiser l'accès aux soins psychiatriques non programmés ou urgents	Etendre le Service d'Accès aux Soins aux demandes de soins psychiatriques		-Mise en œuvre					ARS/ SAS	ETS, URPS
	Installer une coordination de l'accès aux soins psychiatriques urgents et post-urgents entre l'hospitalisation publique et privée au travers d'une coordination territoriale des lits			-Actualisation de la convention mettant en place le réseau des urgences, particulièrement en ce qui concerne la gestion des urgences psychiatriques				ARS/ ETS	

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Point de situation/Etat d'avancement	Programmation Actions 2024	Programmation Actions 2025	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires Presentis
	Expérimenter des équipes de soins intensifs à domicile complémentaires des visites à domicile		-Elaboration d'un cahier des charges avec les services de psychiatrie	-Déploiement d'équipes de soins intensifs à domicile				ARS,	FNEHAD, ETS
4. Compléter l'offre de prise en charge	Identifier et structurer des filières spécialisées : troubles des comportements alimentaires (TCA) en lien avec les services hospitaliers somatiques								
	Consolider la coopération entre la psychiatrie et l'offre médico-sociale (handicap, personnes âgées, addictologie), notamment pour les prises en charge urgentes ou en situation de crise	Renforcement des équipes mobiles de GérotoPsychiatrie en 2022 et création d'une unité d'hospitalisation complète de gérontopsychiatrie à l'Est		-A construire				ARS	
	Intégrer la pair-aidance et les Infirmiers en Pratique Avancée (IPA) dans la prise en charge des patients	Formation d'une promotion d'IPA en cours	-Diplomation d'IPA à La Réunion	-Travail sur l'intégration des IPA dans la prise en charge des patients en santé mentale				ARS	
	Développer des programmes d'éducation thérapeutique du patient, accessibles aux patients et à leurs proches		-Déploiement des programmes de psychoéducation Bref (en lien avec l'Unafam) et Pro famille					ARS, ETapSanté	
	Poursuivre le déploiement d'une offre graduée de la prise en charge des adolescents à toutes les étapes sur le territoire		-Validation du projet de nouvelle unité pédopsychiatrique (portage CHU)					ARS	CHU
5. Favoriser les droits et l'inclusion dans la société des personnes souffrant de troubles psychiques	Consolider les dispositifs d'accès et de maintien au logement et à l'emploi	Installation du dispositif Balise Psy (dispositif basé sur des pairs-aidants et faisant de l'appui à l'insertion professionnelle)	-Déploiement d'Un Chez Soi d'Abord Jeunes (destiné aux jeunes de 18-25 ans en rupture d'hébergement du fait de leurs troubles psychiques)					DEAL, DEETS	ARS
	Faciliter l'accès aux soins ne relevant pas de la santé mentale (soins somatiques, addictologie ...) des personnes souffrant de troubles psychiques		-Groupe de travail avec les professionnels de ville pour améliorer l'accès aux soins, à la prévention et à l'éducation thérapeutique					ARS	
	Soutenir les familles d'accueil sociales et les assistants familiaux, par l'intervention de services d'aide et de soins ou de services médico-sociaux		-Soutenir les familles d'accueil sociales et les assistants familiaux en favorisant l'accès à la formation et en assurant des accompagnements réguliers par des équipes dédiées					ARS, CD	Services de soins à domicile
	Former et soutenir les aidants pour favoriser le maintien à domicile	AAP en cours	-Déploiement des programmes de psychoéducation Bref (en lien avec l'Unafam) et Pro famille -Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la création de 9 GEM dont 5 GEM dédiés aux adultes souffrant de troubles psychiques	-Déploiement des programmes de psychoéducation Bref (en lien avec l'Unafam) et Pro famille -Financement et mise en œuvre des GEM				GIPSAP	
6. Disposer d'une capacité régionale d'évaluation des actions, et de recherche et d'épidémiologie en santé mentale	Créer un centre de ressources régional en santé mentale chargé de contribuer à l'évaluation épidémiologique et des actions menées en santé mentale et à la diffusion des connaissances		-Installation du centre ressources en santé mentale					EPSMR	
	Soutenir les études en santé mentale permettant de caractériser la situation régionale et d'orienter l'action publique		-Renouvellement et actualisation du tableau de bord Santé mentale					ORS	
	Soutenir la recherche en santé mentale à la Réunion		-Création d'une structure d'animation territoriale de la recherche en santé mentale avec un chef de projet dédié (portage: CHU -DRCI)					CHU	